

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale  
Le mercredi 28 août 2024  
18h45**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général et greffier adjoint
	Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive
Également présents :	Daniel Blanchard	Directeur des Services communautaires
	Marc Hébert	Directeur général adjoint
Est absent :	Joey Thibodeau	Greffier municipal

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h45 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Trois (3) citoyens sont présents.

**Résolution: 2024-013-ST**  
**Proposé par** Joanne Doiron  
**Appuyé par** Yolan Thomas

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucun.

### 3. DOSSIER À HUIS CLOS

**Résolution: 2024-014-ST**

**Proposé par** Yolán Thomas

**Appuyé par** Chantal Mazerolle

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

#### 3.1 **Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat.**

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat.

**Résolution: 2024-016-ST**

**Proposé par** Rita Benoit

**Appuyé par** Yolán Thomas

QUE le huis clos cesse.

**ADOPTÉE**

### 4. AUTRES

- Aucun.

### 5. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 19h24 approximativement.

---

Jean-Paul Loyer, Greffier adjoint